

Chère Madame, cher Monsieur,

En mon nom, au nom du Conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année, une bonne santé et du succès dans vos projets pour 2012.

Je vous propose une rapide rétrospective de l'année 2011.

Tout comme 2009 et 2010, l'année 2011 fut riche mais éprouvante. Eprouvante dans sa gestion à cause du manque de visibilité liée aux emprunts contractés. Ceux-ci, d'un montant global excessif en volume pour notre commune sont dangereux par leur toxicité.

➤ **Dès janvier**, en raison du contexte économique local et international, nous avons adopté un budget rigoureux avec le souci constant qui est le mien de ne pas augmenter les impôts.

➤ **Le 20 mars**, avec l'élection de Gilbert Le Dauphin comme 19^{ème} membre du conseil municipal, j'ai retrouvé des conditions d'action plus sereine. A ce propos, je vous exprime une nouvelle fois mes remerciements pour la grande confiance que vous nous avez renouvelée.

➤ **Le 28 mars**, à propos des emprunts toxiques, j'ai assigné pour tromperie la banque DEXIA auprès du Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Jusque là, nous avons consacré 3 années à tenter de renégocier nos emprunts. Aucune avancée n'ayant été possible, j'ai décidé de nous en remettre à la justice. Cette date du 28 mars marque véritablement le début du bras de fer que nous avons engagé contre la banque.

Le risque financier que je pressentais s'est vérifié **le 15 juin** avec la communication du taux d'intérêt de 11,75% pour notre premier emprunt. Précédemment, il était de 3,10%. En 2011, les intérêts de la dette ont été de 487 000 euros contre 207 000 euros en 2010, portant leur part dans le budget annuel de 7 à 16%.

280 000 euros d'intérêts supplémentaires !

Ce montant très lourd, nous l'avons redouté en espérant y échapper. Malheureusement, nous l'avons puisé dans l'autofinancement supprimant ainsi toute possibilité d'investissements. J'entends souvent dire que notre ville n'est pas la seule à avoir eu recours aux emprunts toxiques. C'est vrai. Il y a en France plus de 5000 organismes publics qui ont contracté ce type d'emprunts.

Quelques dates à retenir

4 février – Repas de l'Amicale Laïque, Centre des Congrès.

12 février au 11 mars – exposition de peintures de Perrine Salembier, à l'Aquarium Marin de Trégastel.

15 – 22 – 29 février – Atelier de nœuds marins à l'Aquarium avec l'ETTPP.

19 février – chorale « Les baladins des îles », au profit des « amis de Koussané », 16 heures, Centre des Congrès.

21 février – Défilé des grosses têtes. Concours de déguisement, boom des enfants. Rendez-vous à 15h devant le Centre des congrès.

21 février – Niamh Parsons et Graham Dunne, concert au Toucouleur, 20h30.

23 février – Lego Days, de 15h à 18h au Centre des Congrès.

25 février – Vente de crêpes au Super U de 9h à 18h, au profit de l'association Foz – Trégastel

25 février – « ce que voit Fox » de J. Saunders, avec la troupe Ar Roc'h, 21h au Centre des Congrès.

Du 20 au 26 février – exposition de costumes médiévaux, de 15h à 19h, au Centre des Congrès.

4 mars – Vide grenier organisé par Trégastel Evènement. Réservation au 06 14 75 18 29 – 02 96 23 49 30

Espagne – France

Le comité de jumelage de Foz – Trégastel vous propose un séjour d'une semaine en Galice du 20 au 28 mai 2012.

Déplacement en car grand tourisme et bateau entre St Nazaire et Gijon. Pendant 3 jours, accueil en famille pour renforcer les liens entre nos 2 villes et découverte de Foz et de ses environs. Circuit de 3 jours dans les Asturies ; les pics d'Europe, Covadonga, Cangas de Onis. (2 nuits à l'hôtel). Coût prévisionnel de 340€ à 510€ (en fonction du nombre de participants. Rejoignez-nous !

Contact :

André Squeren : 02 96 23 48 78 /

dede.rosy@orange.fr

Jeannine Le Dauphin : 02 96 15 96 24 /

Jeannine.ledauphin@wanadoo.fr

Mais, je rappelle que Trégastel se situe parmi les 20 communes les plus endettées de France. Et sa dette est composée aujourd'hui à plus de 90% d'emprunts toxiques.

Pour information, les experts financiers considèrent la situation d'une ville comme préoccupante lorsque le stock de dette est composé de 40% d'emprunt toxique.

Trégastel, c'est 90%. La procédure judiciaire prendra du temps mais je veux rester confiant quant à son issue.

Toutefois, nous avons intégré l'association nationale « acteurs publics contre les emprunts toxiques » regroupant des collectivités victimes des emprunts structurés au prétexte que l'union fait la force et pour être au plus près de l'information.

➤ **Le 5 octobre**, j'étais auditionné par la Commission d'enquête parlementaire mise en place à l'Assemblée nationale pour évoquer la situation de la commune. La commission vient de rendre son rapport. Même si les propositions faites par la commission présentent un intérêt, aucune ne peut, à court terme, me satisfaire.

➤ **Le 13 mai, le Plan Local d'Urbanisme**, contesté depuis son existence, a été annulé par le Tribunal Administratif de Rennes pour vice de forme. Nous sommes donc revenu au Plan d'Occupation des Sols de 1999 ; situation qui entraîne de nouvelles contraintes tant pour la commune que pour les propriétaires de parcelles. **C'est un travail de plusieurs années qui a coûté plus de 70 000 euros** qu'il faudra recommencer.

Nous devons y intégrer les nouvelles réglementations complexes provenant des lois « Grenelle de l'environnement ». Nous devons également y incorporer les orientations du **Schéma de Cohérence Territoriale du Trégor, le SCOT**, dont le projet a été arrêté **le 30 novembre dernier**. Il sera validé dans l'année et il nous donnera les grandes orientations de notre territoire pour l'avenir. J'adhère pleinement au projet proposé.

Cependant, je regrette le peu de concertation avec les représentants des syndicats mixtes des SCOT du Trégor-Goëlo et du Pays de Guingamp. J'aurais préféré que soit élaboré un document

unique ou bien, à tout le moins, semblable pour les territoires Trégor, Argoat et Goëlo.

➤ **Le 12 juillet**, Denise Le Platinec était élue **Présidente du Syndicat d'entraide intercommunale** du canton de Perros-Guirec. Je tiens personnellement à la féliciter pour son engagement auprès des personnes âgées. Ce service, en collaboration avec les élus des autres communes, montre notre implication dans une solidarité intercommunale. Durant le semestre qui s'est écoulé, Denise s'est fortement impliquée dans la réalisation du rapport d'évaluation des actions du syndicat et, en parallèle, dans le recrutement de la nouvelle directrice.

➤ **Les 23 & 24 juillet**, nous avons pu assister au 1^{er} Challenge Cormorans, la nouvelle régates mise en place par le Centre Nautique à l'initiative d'Aimé Le Bloas. Ce trophée vient compléter nos manifestations nautiques maintenant bien ancrées avec la Fête de la Baie Sainte-Anne et, bien entendu, nos traditionnelles 24H de la voile. Je profite de l'occasion pour saluer le dynamisme du Centre Nautique qui, avec ses faibles moyens, continue d'innover. A titre d'exemple, j'évoquerais la mise en place de l'activité de Longe côte qui remporte un franc succès depuis le début du mois de septembre.

➤ **Le 5 août**, le Conseil municipal adoptait une délibération à l'unanimité contre le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal tel que proposé par Monsieur le Préfet. Deux objectifs concernent notre territoire:

- l'intégration de Perros-Guirec,
- la fusion de notre communauté d'agglomération avec les communautés de communes de Beg Ar C'hra et du Centre Trégor.

Cette fusion n'apporte rien de concret ou de valorisant pour notre territoire. Elle ne définit aucun projet de vie en commun, en termes d'emplois, de développement économique, d'aménagement du territoire, de fiscalité et surtout de solidarité.

Une réflexion sur l'aménagement économique d'un territoire qui engloberait le Trégor, l'Argoat et le Goëlo, serait plus constructive.

➤ **Le 23 septembre**, le Centre Communal d'Action Sociale a validé le projet que je lui présentais pour **la rénovation du Foyer Logement Ty Langastel**.

Ces travaux concerneront l'aménagement et la modification des salles de bains, l'électrification des volets et la rénovation des espaces communs. Le Foyer-logement a 22 ans et nécessite un sérieux rafraîchissement.

➤ **Le 19 novembre**, nous avons recommencé à rencontrer les habitants lors des réunions de quartier. Cette démarche de proximité nous permet d'être à votre écoute, vous chers Trégastellois, et de vous apporter les réponses aux problèmes de votre quotidien. Ces rencontres vont se poursuivre au cours de cette année.

Pour finir le tour d'horizon de l'année 2011, je veux évoquer un autre dossier énergétivore et chronophage : **le tourisme, principale activité économique de notre commune**.

Le statut des communes touristiques et Station classées date de 1920. Trégastel était devenu Station Classée dès 1921. Or, ce statut a fait l'objet d'une réforme en 2008. Cette réforme fixe une nouvelle réglementation qui a pour objectif de créer une véritable dynamique d'excellence en matière d'accueil touristique, de qualité de service et d'écoute des visiteurs.

Trégastel a franchi la 1^{ère} étape – la commune touristique – en 2010 mais doit nécessairement viser la seconde – **la station classée de tourisme**.

Aujourd'hui, nous devons continuer les démarches pour obtenir ce nouveau classement plus exigeant. Trégastel devra impérativement amener les hébergeurs touristiques marchands à faire classer leur logement. D'autant que ce classement apporte des avantages fiscaux supplémentaires conséquents.

Sans ce classement, Trégastel peut perdre près de 200 000 euros liés aux droits de mutation et, de plus, sa notoriété en serait affectée. Je suis intervenu auprès de Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme sur ce dossier. J'ai également évoqué le sujet

avec le président de l'association des communes touristiques et stations classées.

**Voilà, 2011 est derrière nous.
Alors en 2012, qu'allons-nous vivre ?**

Est-il encore permis de rêver un peu ? Coté finances, c'est certain, on ne va pas rêver. Mais **je n'augmenterai pas les impôts en 2012**.

Toutefois, construire un véritable « budget sincère » pour l'année 2012 relève de la boule de cristal.

Avec Gérard Loiseau, mon adjoint aux finances, avec Julie Iannacone, notre secrétaire générale et avec Yannick Le Borgne, notre responsable des finances, nous avons travaillé pendant 5 mois à analyser et optimiser chaque ligne du budget communal.

Je tiens à remercier très sincèrement, Julie et Yannick pour ce travail de préparation qui est également synonyme de refonte des habitudes de fonctionnement.

La proposition de budget de fonctionnement hors charges financières sera **de 265 000 euros inférieure** à celui de 2011. Comme l'année dernière, il n'y aura toujours pas d'investissement en 2012.

Ainsi, **le projet de redynamisation du quartier Sainte-Anne**, que nous avons tous à cœur de réaliser, est reporté.

Nous poursuivrons les efforts d'animations déployés depuis trois ans, toutefois sans aucun budget, ce qui obligera chacune et chacun à mettre l'imagination au pouvoir et à faire preuve d'une grande créativité.

Ces contraintes entraînent une réorganisation complète des services municipaux.

Je sais que les agents, tant administratifs que techniques, scolaires et sportifs ont bien compris les problèmes auxquels nous devons faire face. Ils se sont engagés avec un sens des responsabilités et de l'intérêt de la collectivité. Je les en remercie très sincèrement.

A ce jour, il n'est prévu ni personnel saisonnier, ni remplacement des agents

mais une réorganisation du travail.

Les associations participeront également à cet effort de solidarité puisqu'elles seront amenées à accepter une réduction de leurs subventions. C'est le prix qu'il nous faudra payer tant que nous n'aurons pas trouvé de solution aux emprunts toxiques. Notre objectif étant de conserver le mieux possible la qualité du service public.

Concluons sur de bonnes nouvelles !

Tout d'abord, pour préserver le trait de côte et limiter l'impact du piétinement dans la baie de Kerlavos, nous allons réhabiliter les Crec'h avec le concours du CFA de Pommerit Jaudy. Je remercie Stéphane Collet qui est à l'initiative de ce dossier.

Ensuite, Trégastel accueillera au printemps le **31ème Congrès des Réserves Naturelles de France avec près de 350 congressistes**. C'est un challenge pour notre commune. Je veux remercier l'association des Réserves Naturelles qui a choisi Trégastel.

Le tourisme d'affaires nous aidera à animer notre commune hors saison. Nous devons continuer à travailler dans ce sens et accentuer l'effort de promotion de notre station.

Enfin, nous fêterons le **40ème anniversaire des 24h de la voile** qui se dérouleront les 10 et 11 août prochain. Le Centre Nautique et Trégastel Evénements préparent un programme de festivités que nous espérons attractif et des plus sympathiques.

En 2012, je souhaite que la communication entre nous s'enrichisse. Pour diffuser le plus largement possible notre lettre mensuelle « Trégastel Info », je vous invite à communiquer votre adresse mail.

Bloavezh mat

Extrait du discours de célébration des vœux du Maire

Espagne – France

Le comité de jumelage de Foz – Trégastel vous propose un séjour d'une semaine en Galice du 20 au 28 mai 2012. Rejoignez-nous.

Dede.rosy@orange.fr jeannine.ledauphin@wanadoo.fr

CONTACTS

Tél. mairie : 02 96 15 38 00

tregastel-mairie@wanadoo.fr - www.ville-tregastel.fr

Pour recevoir *Trégastel Info* par mail, envoyez votre adresse e-mail à tregastel.mairie.fb@orange.fr

*Lettre éditée et imprimée en mairie
Ne pas jeter sur la voie publique*

Mesurer la population pour mieux s'adapter à ses besoins

L'Insee organise le recensement 2012, du 20 janvier au 18 février, selon le déroulement suivant :

Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez. L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement ;

- le second, le **bulletin individuel**, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Cet agent sera porteur d'une carte spéciale l'autorisant à mener cette enquête pour la mairie.

